



Chères familles,

Je vous informe que l'association avec le soutien de la mairie de Périgny et de St Rogatien ont décidé de reconduire l'ouverture pendant une semaine à chaque période de vacances de Noël.

Cette année, l'accueil de loisirs sera ouvert la 1ère semaine du 19 au 23 décembre 2022.

Vous trouverez ci-dessous les modalités d'inscription pour cette nouvelle période de vacances.

Les inscriptions débuteront le lundi 21/11/2022 à 9h et jusqu'au dimanche 11/12/2022 à 19h.

Vous pourrez vous inscrire uniquement sur le portail famille :

<https://peri-jeunesse.portail-defi.net/>

Les inscriptions se font à la journée.

Les familles peuvent s'inscrire selon leur besoin (de 1 à 5 jours) en cliquant sur les journées souhaitées.
En cas d'inscription sur 5 jours, le forfait sera validé au moment de la facturation par la secrétaire.

Pensez à cliquer sur tous les jours, dont vous avez besoin.

Vérifiez également dans vos demandes en attente, que vous nous avez bien transmis toutes vos demandes.

DU LUNDI 21 NOVEMBRE AU DIMANCHE 4 DECEMBRE 2022

Inscription réservée aux enfants de Périgny et St Rogatien scolarisés ou habitants sur l'une des deux communes.

A PARTIR DU LUNDI 5 DECEMBRE 2022

Les familles extérieures pourront s'inscrire selon leurs besoins, sous réserve de places disponibles.

Informations importantes :

- **L'accueil de Loisirs sera ouvert de 7h30 à 18h30** (un péri-accueil vous sera facturé de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30, en plus du prix de la journée). Vous n'avez pas d'inscription à faire pour le péri-accueil.
- Pour le repas, les enfants seront accueillis dans le réfectoire de l'école maternelle et nous serons livrés par les services de la SODEXO, car l'équipe de la restauration scolaire est en congé pendant les deux semaines.
- **Rappel du règlement intérieur** : pour les vacances scolaires, une seule modification (annulation totale ou partielle) sera possible UNIQUEMENT pendant la période d'inscription. Au-delà de ce délai, les inscriptions ne pourront plus être modifiées ou annulées.
- Vous devez être à jour de vos factures et avoir rempli un dossier d'inscription pour l'année scolaire 2022-2023, pour nous permettre de valider vos inscriptions.

Toute l'équipe de direction et la secrétaire restent disponibles. N'hésitez pas à revenir vers la secrétaire ou moi-même, si vous rencontrez des difficultés dans vos inscriptions sur le portail famille, nous sommes là pour vous accompagner.

Attention, l'association sera fermée pour congés du samedi 24/12/2022 au lundi 02/01/2023 inclus.

Cordialement,

Coralie SERER JOUBERT, la Directrice de PÉRI'JEUNESSE

5 Bis Rue Châteaurenard - 17180 PÉRIGNY

Tél: 05 46 45 16 49 / 06 75 67 18 27

Courriel: peri.jeunesse@hotmail.fr